

INFORMATIONS

comité régional midi-pyrénées **cgt**

BOURSE DU TRAVAIL : 19, PLACE SAINT-SERNIN - 31070 TOULOUSE CEDEX

N° 83 - mars 1992.

MISE EN OEUVRE DU CONGRES : AVEC NOS SYNDIQUES

La page du 44ème Congrès n'est pas tournée, bien au contraire.

De nombreux compte-rendus ont eu lieu ces dernières semaines dans les Unions Départementales, les Unions Locales, les Unions Syndicales. C'est un pas important de franchi, mais pouvons-nous en être quitte ?

Sur chaque lieu de travail, savoir prendre le temps de réunir nos syndiqués pour débattre du Congrès, des orientations que les délégués s'y sont fixées et voir en quoi cela nous interpelle dans notre activité, nous avons là une tâche essentielle à conduire.

Le Congrès a placé la fonction revendicative du syndicat à partir de la réponse aux besoins des hommes, la démocratie et la syndicalisation comme moyens de relever les défis auxquels les salariés sont confrontés.

Nos syndiqués, les salariés également sont attentifs sur ce que nous voulons engager, d'abord pour eux sur le lieu de travail. Beaucoup sont disponibles pour s'inscrire dans cette démarche, les débats préparatoires au Congrès l'ont clairement illustré.

L'attente est réelle. Ils ont des idées, des opinions, des interrogations sur ce qu'est le syndicat, sur ce qu'il doit être, sur comment conduire notre démarche.

Prendre cela à bras le corps, en s'appuyant sur nos acquis, c'est de fait déjà contribuer à faire bouger les choses, à commencer à mettre en oeuvre ce que nous avons décidé.

Cela suppose des actes de direction et confère à nos directions syndicales de grandes responsabilités et d'abord celle de s'y engager avec tous nos adhérents. Démocratie syndicale et nombre d'adhérents à jour de leur FNI et timbres, ne peuvent que se conjuguer ensemble.

Leur nombre, leur diversité, la qualité des liens avec leur organisation, la qualité des rapports avec les salariés, nous avons à examiner toutes ces questions parce qu'elles ouvrent la porte à l'efficacité de l'organisation, à son rayonnement.

La fonction revendicative comme fonction première du syndicat, elle aussi, amène des questions nouvelles. Sur quoi nous déterminions-nous ? A partir, parfois encore, de ce que les directions avancent en fonction de leurs propres choix, sur tel ou tel point, ou réellement à partir des cahiers revendicatifs ?

Nous avons beaucoup de questions à débattre et c'est certainement du temps gagné dès lors qu'elles débouchent sur ce que nous avons à transformer pour mieux rassembler et mieux agir.

S'y engager, c'est vraiment entrer de plein pied dans les meilleures conditions pour préparer avec ambition la campagne des Elections Prud'homales.

SOMMAIRE

EDITO

F. CANEZIN

F.S.D.

page 1

LA RURALITE

pages 2, 3 et 4

L'ELECTRONIQUE

page 5

DELOCALISATION

pages 6 et 7

LA CIOTAT

pages 8 et 9

LA F.S.D.

Notre 44ème Congrès, a confirmé le rôle et la place que doivent jouer les syndiqués dans notre Organisation.

Pour devenir de véritables acteurs, pour que la démocratie soit une pratique de notre vie au quotidien, nous avons besoin de femmes et d'hommes, de salariés, de syndiqués formés et informés.

La Formation Syndicale de départ, ne constitue-t-elle pas ce premier palier indispensable à la formation et à l'information, afin que les syndiqués deviennent le moteur de l'activité syndicale !

La Commission Régionale d'Education Ouvrière, réunie le 11 FEVRIER, a décidé de lancer une grande campagne 1992, sur le thème :

A CHAQUE SYNDIQUE SA F. S. D.

Pour aider à atteindre ces objectifs, certes ambitieux, nous vous proposons de recenser sur un questionnaire régional, les opérations de F.S.D. effectuées en 1991 et celles prévues en 1992.

QUESTIONNAIRE

NOM DU SYNDICAT:.....

NOM DU CAMARADE RESPONSABLE A L'EDUCATION:.....

NOMBRE DE STAGES F.S.D. EFFECTUES EN 1991:.....

NOMBRE DE STAGIAIRES EN 1991:.....

NOMBRE DE STAGES F.S.D. PREVUS EN 1992:.....

NOMBRE DE STAGIAIRES PREVUS EN 1992:.....

A retourner à la CREO.19, Place St Sernin.31070 TOULOUSE CEDEX.

LA RURALITE

Le Gouvernement a décidé d'organiser les Assises du monde rural dans le premier semestre 92. Celles-ci sont d'ores-et-déjà préparées au plan des départements sous l'égide des préfets, la C.G.T. sollicitée, y a participé.

Notre contribution s'appuie en tout premier lieu sur la réalité que vivent les salariés, les populations de notre région, la plus vaste des régions françaises dont la population rurale représente 40,7% de la population régionale.

C'est donc bien à partir de la démarche syndicale prenant appui sur les besoins, les aspirations du monde rural que nous entendons que des réponses véritables soient apportées à la grave crise qu'il rencontre, sous l'effet des politiques successives nationale, européenne.

Ce n'est pas l'objectif que se fixe le Gouvernement! En effet, il s'agit de faire face à l'inquiétude, la colère des populations de leurs luttes nombreuses, STE GENEVIEVE - RIEUPEYROUX et bien d'autres, celles des agriculteurs afin, dans le cadre de la réforme de la PAS et du

remodelage de la Société française, d'accélérer le processus d'intégration européenne et la mise en oeuvre de ses objectifs, ceux des grands groupes.

Pour la C.G.T., il est une exigence fondamentale: l'avenir du monde rural passe par la réponse aux besoins des hommes et des femmes qui y vivent et contribuent à sa richesse, à son développement. C'est tout le sens de la contribution de notre Organisation dont nous publions des extraits:

REALITES ET ENJEUX.

..." Le poids de l'agriculture y est dominant et constitue pour certains départements de la Région, la principale richesse.

L'emploi agricole, ceux liés aux industries de l'agro-alimentaire, au tertiaire agricole, représentent 30 % des emplois régionaux.

L'énoncé de ces seuls chiffres montre la réalité économique de MIDI-PYRENEES, que l'on peut ainsi qualifier de Région rurale.

C'est donc dans un ensemble d'activités économiques sociales, liées soit à l'agriculture, l'industrie, l'artisanat, mais aussi les services publics, les conditions de vie et de travail des populations, que nous concevons la réalité du monde rural de MIDI-PYRENEES.

Une diversité, une richesse qui constitue l'un des atouts essentiel au développement économique de la Région. Cependant:

* Le chômage rural s'étend, même s'il est moins important qu'en milieu urbain, 5,9% contre 9,6% en MIDI-PYRENEES, sous l'effet conjugué de la PAS, la casse industrielle, le remodelage des services, la politique de concentration urbaine.

* La situation de l'agriculture est particulièrement dramatique:

Le nombre d'exploitations agricoles est en constante diminution

86 000 en 1988,
75 000 en 1990.

L'objectif pour l'horizon 2 000 est de ramener leur nombre à 50 000 pendant que 400 000 hectares de terres cultivées seront abandonnées! La responsabilité de l'Etat est grande.

Son action dans le cadre de la politique agricole commune a conduit à une concentration des exploitations, à l'intensification et à la spécialisation des productions, au recours à l'emprunt, à une dégradation continue.

Ainsi l'endettement pèse de plus en plus et contribue à accentuer la dégradation du revenu agricole...

Dans le même temps, les industries agro-alimentaires et les grands groupes, accentuent leur pression sur la production agricole et redéployent leur activité sur des segments les plus rentables de la filière agro-alimentaire.

L'actualité, de ce point de vue, nous apporte un éclairage édifiant au travers du combat boursier que se livrent AGNELLI-NESTLE-BSN, pour obtenir le contrôle du Groupe PERRIER.

Il s'agit de capitaux énormes, 14 milliards de francs, que le patronat est capable d'engager dans des opérations spéculatives. Non seulement c'est dangereux pour l'agro-alimentaire français, l'un des plus solides secteurs économiques français, mais avec lui, ce sont des milliers d'emplois, ROQUEFORT en AVEYRON est concerné, qui sont en cause. La question des Labels, de la qualité des produits, est également en cause...

Cependant la caractéristique de notre Région, c'est la faiblesse de son industrie agro-alimentaire. Alors que les IAA représentent 80% du plan national des débouchés de l'agriculture, elles sont peu développées en MIDI-PYRENEES par rapport à son rang agricole.

Et pourtant la première industrie agro-alimentaire de la Région qui est l'industrie laitière, occupe le 7ème rang au plan national, ce qui laisse un champ ouvert aux productions, à leur développement plus large.

La désindustrialisation et la recomposition qui l'accompagne, aggrave la situation

du monde rural. Des secteurs industriels et leurs productions ont été démantelés et ont disparu dans notre Région:

* **SIDERURGIE DECAZEVILLE, TEXTILE dans le TARN...**

Ils constituaient un pôle d'activité générant des milliers d'emplois assurant la croissance, le progrès aux populations rurales notamment.

Loin d'inverser cette tendance, le patronat et le gouvernement poursuivent, au nom de la logique de rentabilité financière, la casse industrielle:

- éclatement du Groupe ROUDIERE à LAVELANET,
- Découverte de CARMAUX, dont l'existence est en cause aujourd'hui.
- l'avenir de l'aéronautique auquel est liée la sous-traitance régionale forte en milieu rural.

DES SERVICES PUBLICS AU COEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL.

... La politique des villes et les investissements sélectifs concentrés sur l'agglomération toulousaine pour en faire la capitale de l'Europe du Sud, accentue la désertifi-

cation du monde rural, sans pour autant assurer la prospérité de Toulouse.

Les services publics et les équipements accompagnent également la casse industrielle et la désertification rurale.

Le constat dressé se dégrade, puisque dans de nombreuses communes, l'existence du bureau de poste, de la perception ou d'autres services sont en jeu. L'annonce des mesures envisageant la suppression de milliers d'emplois et des kilomètres de lignes SNCF, la politique du Conseil Régional privilégiant le choix du TGV au détriment des transports régionaux rapides, de qualité, vont aggraver les conditions de transports, allonger leur durée.

Les voies de communications constituent un élément du développement économique en milieu rural, dans notre Région le tout autoroutes et la priorité aux grands axes routiers, accentuent les disparités et les inégalités.

C'est donc en terme de réponse aux besoins des salariés et de la population qu'il convient de mettre en oeuvre une

réelle politique régionale de transports collectifs. De même que l'équipement et le développement harmonieux du réseau routier régional, doit être privilégié.

Cela suppose notamment, de rompre avec la logique des transferts de l'Etat vers les collectivités territoriales, la mise sous tutelle des financements des collectivités par le capital privé, assurer à chaque commune les moyens et la maîtrise de ses équipements, en coopération mutuellement avantageuse assurant un développement harmonieux.....

PRIORITE AU SOCIAL!

Enfin, l'accès à la santé, la protection sociale, à la garantie de l'emploi, à des salaires décents, à une progression normale du pouvoir d'achat des salariés, des familles, constituent une des données fondamentales du développement des populations en milieu rural.

C'est pourquoi, une des conditions essentielles au développement, est de faire du social, une priorité de la politique à mener:

- garantir un emploi stable, qualifié bien rémunéré à chacun.

- assurer les formations initiales et continues indispensables.

- garantir l'évolution du pouvoir d'achat du SMIC à 7 000 F.

- assurer les équipements sociaux des services publics et les outils économiques permettant aux populations des conditions de vie et de travail dignes de notre époque.

- assurer le développement de l'agriculture par une politique de débouchés et de revenu agricole permettant le maintien des exploitants, l'installation des jeunes.

- contribuer à la mise en valeur des productions agricoles et développer les IAA dans notre région.

- valoriser le patrimoine rural, fondement de l'identité rurale dans le cadre du tourisme social accessible à tous.

- préserver et développer nos atouts industriels en MIDI-PYRENEES"...

ELECTRONIQUE... ...THOMSON .

Mardi 3 MARS, à la demande du Ministre de l'Industrie, la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche de MIDI-PYRENEES, a l'intention de mettre en place "une mission de réflexion" sur l'électronique régionale, composée des Pouvoirs Publics, des industriels, des Organisations Syndicales Régionales.

S'agit-il là de décider d'actes concrets pour asseoir et développer cette industrie régionale, ses capacités, autour des emplois et des hommes?

On peut en douter et se demander quelle finalité vise en réalité cette initiative puisque les salariés de THOMSON TOULOUSE, avec leurs organisations syndicales, en lutte depuis plusieurs mois, y sont jugés indésirables.

Les salariés de THOMSON, réclament depuis de nombreux mois une véritable table ronde pour faire du concret.

On essaie de noyer le problème par une nouvelle mission d'étude. Voudrait-on par là couvrir et taire la stratégie d'abandon du Groupe THOMSON ?

Est-ce là l'ambition du Premier Ministre qui vient d'indiquer que le moment est venu de

prendre des initiatives concrètes contre le chômage. Des études existent comme celles du Conseil Economique et Social Régional, quelles suites y ont été données?

Pour la C.G.T., il faut d'abord annuler toutes suppression d'emplois à THOMSON CSF, y compris sous des formes déguisées, embaucher pour remplacer les départs intervenus et créer les conditions d'une diversification de cette entreprise vers des productions civiles, en coopération avec le secteur industriel et de recherche régional.

L'électronique traverse l'ensemble des industries et de l'économie. Elle est facteur de créations d'emplois et de qualifications, notamment pour les jeunes de notre région.

Des projets civils existent et peuvent trouver rapidement des débouchés notamment en Midi-Pyrénées, par exemple dans le domaine de l'aéronautique et du spatial ou pour répondre aux besoins de croissance du trafic aérien. Ce sont des actes dont notre région a besoin.

Pour la C.G.T. cela passe par un développement des salaires et des qualifications, vers plus d'emplois stables et de

formation, vers un déploiement d'activités, d'équipements électroniques civils répondant aux besoins.

Les salariés de THOMSON CSF et de notre Région doivent se faire entendre et être écoutés; la C.G.T. soutient leur action et reste disponible pour participer au rassemblement le plus large pour développer l'emploi, les industries, la filière électronique, les services publics, en MIDI-PYRENEES. ■



DELOCALISATION

Le gouvernement va délocaliser dans différentes régions, plusieurs services d'administration, de services publics et d'entreprises nationales: près de 15 000 salariés sont d'ores-et-déjà concernés. Des dizaines de milliers d'autres vont l'être dans les années qui viennent.

Les études en cours confirment que 500 000 emplois pourraient être délocalisés d'ici 25 ans, de la Région parisienne vers la Province.

Toutes les régions du pays ne souffrent pas de trop d'emplois, elles en manquent cruellement, y compris l'ILE-de-FRANCE.

Toute l'expérience le montre. Chaque transfert d'activité ne crée jamais d'emplois au contraire c'est toujours l'occasion de supprimer des postes, d'effectuer des restructurations d'activités qui aboutissent finalement à des réductions d'effectifs, à la mise en cause des régions.

Les délocalisations, les transferts, sont inefficaces, car ils ne créeront aucun emploi et ne régleront en rien les difficultés engendrées dans toutes les régions par les choix du pouvoir et du patronat, des Conseils régionaux et des différentes institutions régionales.

Bien au contraire, cela va aggraver un aménagement inégalitaire, instable et fragile du

territoire et entraîner un gaspillage financier énorme.

Une réelle décentralisation démocratique rapprochant les administrations, le secteur public, des usagers, des utilisateurs, conçue avec et pour eux, serait, par contre, un atout considérable pour les économies régionales, l'indépendance nationale, les coopérations européennes et internationales.

Pour aborder les défis nouveaux en Europe et dans le monde, il faut que l'économie de chaque région soit dynamique, moderne, dans une France forte, permettant de développer toutes les coopérations nationales et européennes.

Les délocalisations portent un coup extrêmement grave à la Fonction Publique, aux entreprises nationales, à Paris, à la région. Elles ne constituent pas la solution aux graves problèmes que rencontrent toutes les régions. Avec les délocalisations, le pouvoir tente d'opposer les régions entre elles.

Ces décisions s'inscrivent parfaitement dans un projet d'aménagement du territoire profondément sélectif et ségrégatif, aménagement lié étroitement à la poursuite et à l'accélération de la recomposition économique et sociale de la France, dans le cadre de l'intégration européenne, visant à constituer 7 à 9 grandes régions dans le pays.

Le potentiel économique, technologique, le savoir faire des hommes et des femmes qui produisent et créent des richesses,

sont sacrifiés au nom de l'Europe des multinationales.

Avec Maastrich, c'est l'économie l'identité, la défense et l'indépendance nationales qui sont mises en cause.

La plupart des droits des salariés et des populations des différentes régions de France sont aussi remis en cause:

- droit à l'emploi, au logement, à la protection sociale, à la formation, aux loisirs et à la culture.

Ainsi, des luttes de plus en plus importantes, dans lesquelles les différentes catégories sociales acquièrent une conscience nouvelle, se multiplient autour des objectifs: pouvoir d'achat, emploi, sécurité sociale, santé, mais aussi la nécessité de développer les industries, de construire de meilleurs espaces territoriaux, avec des services plus modernes.

Tout cela est nécessaire, car les politiques menées par le patronat et le pouvoir, refoulent et détournent ces aspirations, par une grande sélectivité de l'aménagement qui renforce, partout, les critères de rentabilité du capital contre l'intérêt nationale.

Les déséquilibres de développement social s'en trouvent aggravés à l'intérieur des régions, entre elles. Les inégalités, les injustices vont être de plus en plus criantes; la vie sera insupportable pour certains et plus difficile pour tous.

Les différentes régions - comme l'ILE-de-FRANCE - constituent de formidables concentrations de réseaux de productions, de services, de recherches, de potentiels technologiques, pour l'essentiel bradés, gâchés.

La sauvegarde des atouts régionaux, leurs développements, doivent être au centre des luttes liées aux revendications sociales.

L'ampleur et la gravité de ces décisions et orientations qui détériorent les conditions de vie et de travail des salariés et des populations, appellent une riposte massive et déterminée.

Les "délocalisés", avec raison, n'ont eu d'autre issue que d'intensifier leurs luttes, en convergence avec celles des autres industries, des autres services, de la population.

L'heure n'est pas à la résignation, mais à l'action unie pour l'emploi, la protection sociale, l'industrie, la démocratie et à un autre avenir pour le service public.

Amplifier, sur chaque lieu de travail, dans chaque localité, région, l'intervention unitaire, résolue, pour la satisfaction des besoins sociaux, pour un aménagement régional et national correspondant aux intérêts des populations et du pays, constitue la réponse la plus efficace pour le présent et pour l'avenir.



AMPLIFIONS LA COLLECTE.

Il y a tout juste un peu plus d'un an, une délégation des travailleurs de LA CIOTAT en lutte, a sillonné cinq départements de notre Région. Malgré des conditions difficiles (Guerre du Golfe - météo exécrable), cette initiative a été jugée positive tant d'un point de vue financier que politique, beaucoup même en avaient été agréablement surpris.

La lutte depuis s'est poursuivie avec d'autres initiatives, telle la marche sur Paris au mois de mai dernier. Ce bref rappel pour dire qu'avec cette nouvelle initiative " COUP DE COEUR", nous ne partons pas de rien.

Sans doute certains peuvent avoir à l'idée qu'il s'agit-là d'une bataille perdue.

Bataille Perdue ?

Les rares (mais il y en a), à penser cela doivent savoir que les seules batailles qu'on est sûr de perdre, sont celles qu'on ne mène pas. Et puis, ces quelques pessimistes démobilisés pensent-ils que si la cause était aussi désespérée, les adversaires du chantier n'auraient-ils pas réglé bien avant la question et de la plus détestable des façons?

Chacun dans son département n'a-t-il pas en mémoire au moins une entreprise en exemple pour illustrer cela?

S'il n'en a pas été ainsi, c'est précisément qu'il y a lutte, que se développent de grandes solidarités et que près de quatre ans après, le chantier a toujours autant, si ce n'est plus, d'atouts industriels, sociaux et financiers, qu'un repreneur non philanthrope est toujours sur les rangs avec commandes de bateaux à la clef.

Non, bien au contraire, toutes les initiatives prises ont permis une

meilleure connaissance et une prise en compte qui va bien au-delà du chantier,

une communauté d'intérêt plus affirmée, ce qui fait qu'il y a aujourd'hui plus de compréhension sur la possibilité de gagner qu'il n'y en avait hier.

C'est cette communauté d'intérêt, à partir de la situation de chacun, qu'il faut aujourd'hui nourrir et approfondir encore.

Le soutien financier aux familles porte fondamentalement cet aspect.

C'est dire qu'il ne faudrait pas se méprendre sur le contenu de l'expression " COUP DE COEUR ", expression nécessairement réductrice. Ce n'est ni un " A VOT' BON COEUR M'SIEURS DAMES", ni une affaire sentimentale :

C'EST UN ACTE DE LUTTE ET LA CGT TOUTE ENTIERE ET CO-PROPRIETAIRE DE CETTE LUTTE.

Cela a été dit à la Tribune du 44^{ème} Congrès et tous les délégués de tous les départements de France ont acclamé debout. Cela a donc valeur d'une décision de Congrès, c'est-à-dire pour chacun d'entre nous d'un engagement solennel.

Cet engagement nous aurons " A COEUR " de le tenir en ce qui concerne les 10 familles que nous avons décidé de prendre en charge sur notre Région.

C'est une lutte posée en terme de parrainage, non pas au sens paternaliste du mot, mais comme nous l'entendons nous à la C.G.T., lorsqu'il s'agit de renforcement et du développement de l'action.

Une lutte qui invite les salariés à se battre pour leur salaire, leur emploi, le développement industriel et l'indépendance de la France, thèmes générateurs de nombreuses convergences et que bien des salariés de notre Région savent traduire et préciser pour ce qui est de leur propre situation dans leur branche.

POUR AIDER AUX COLLECTES.



COUP DE CŒUR POUR LA CIOTAT,

La Ciotat, son chantier naval, vous devez connaître. Après bientôt 4 années de lutte sans équivalent, avec le soutien massif de toute la population, après la marche qui a traversé la France en mai dernier, le gouvernement a du réouvrir le dossier qu'il a tout fait pour classer.

Le chantier peut vivre. Jamais il n'y a eu autant d'atouts que maintenant. Atouts humains, industriels, financiers, carnet de commande...

Toutes les conditions sont réunies pour passer à la phase concrète de redémarrage. 6 000 emplois peuvent être créés, une importante branche industrielle est en jeu.

Cela exige sans attendre de lever les blocages obstinés du gouvernement. Il faut qu'il donne enfin son feu vert.

Les 126 familles de salariés du chantier tiennent depuis 4 ans. Même si c'est dur, ils sont déterminés. Le gouvernement le sait, il ne parvient pas à les faire plier.

Enfoncer la porte de la relance, ce serait une victoire pour tous.

Pour les 126 qui sont frappés, et tous ceux qui agissent pour l'emploi, contre les licenciements, pour créer et développer des activités et des emplois.

Nous pouvons gagner.

La CGT toute entière pour cela s'est engagée à parrainer chacune des 126 familles.

Il s'agit d'un vaste coup de cœur pour la Ciotat, pour l'emploi, avec vous.

C'est une immense chaîne de convergence et de solidarité mutuelle que nous mettons en place.

La solidarité de toutes et de tous, financière, par un parrainage de lutte où avenir des familles de la Ciotat, et avenir de l'emploi avanceront d'un même pas.

Pour nous, pour eux, allons-y.



POUR L'EMPLOI, POUR GAGNER